



Performance PME Ciblée

Programme court 4 mois

Pourquoi choisir le plan de performance PME Ciblée ?

- > Parce que c'est simple, concret et rapide et adapté aux besoins des entreprises
- > Parce que le plan d'actions opérationnel est élaboré à partir de la problématique identifiée
- > Parce que les 4 mois d'accompagnement sont entièrement dédiés à l'action
- > Parce qu'il s'appuie sur des objectifs quantifiés pour des résultats mesurables ; tous les acteurs sont engagés dans une logique forte de résultat 90% des dirigeants affirment avoir obtenu des résultats concrets
- > Parce qu'il dispose d'un vivier de compétences à travers des consultants et formateurs agréés par la Région Plus de 60 consultants et 80 formateurs répartis sur l'ensemble de la Région
- > Parce que des rencontres interentreprises permettent d'échanger des bonnes pratiques, de créer des synergies, et favorisent l'émulation Des séminaires et sessions de formation aux outils de la performance qui rythment et accompagnent l'avancement des plans d'actions

CONTEXTE

Mondialisation, augmentation du coût de l'énergie et des matières, pressions sur les coûts... les entreprises doivent évoluer dans un contexte changeant aux contraintes toujours plus grandes. Pour conforter leur place sur le marché, elles ont l'obligation de s'adapter en permanence et notamment, de réagir vite sur des dysfonctionnements qui impactent leur performance.

OBJECTIFS

Performance PME Ciblée permet aux entreprises de booster un point particulier de leur performance ou de traiter un problème urgent (dans les domaines des achats, du commercial, de la qualité, et de la production).

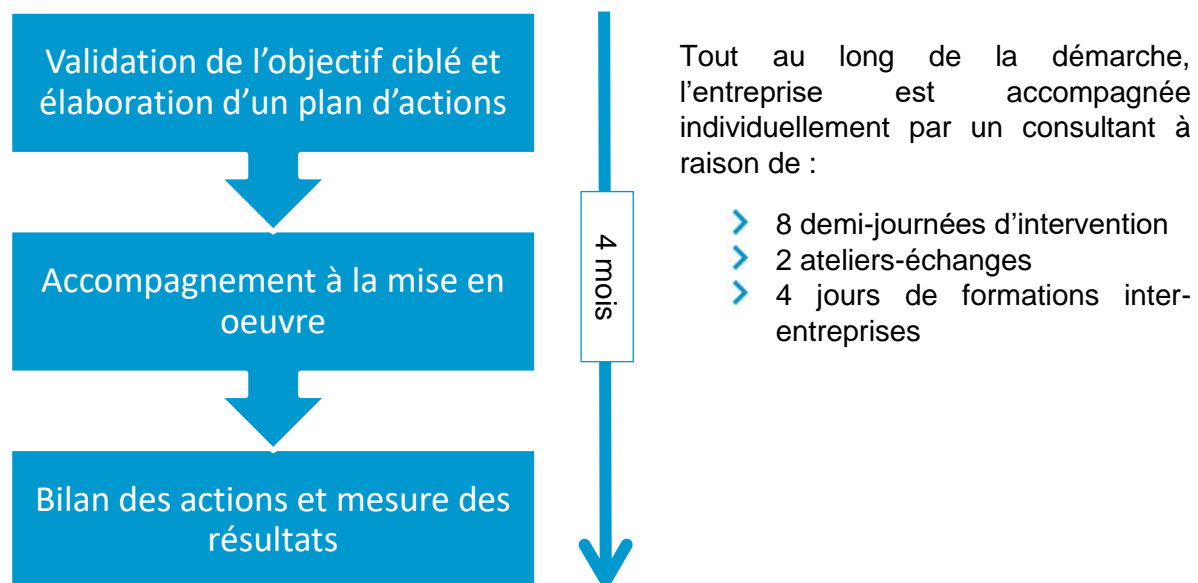
EXEMPLES DE POINTS TRAITÉS

- > Traitement des non conformités
- > Optimisation de la planification d'un atelier
- > Economies sur achats
- > Amélioration du taux de transformation devis
- > Optimisation des flux internes de production
- > Elimination des ruptures d'approvisionnement
- > Développement des prospects
- > Diminution des stocks

PUBLIC CIBLÉ

Entreprises industrielles, de sous-traitance et de service à l'industrie.

DEROULEMENT DU PROGRAMME



A l'issue de leur participation à la démarche Performance PME Ciblée, les entreprises peuvent bénéficier de la démarche Performance PME longue (12 mois) pour aller plus loin dans l'amélioration de leur performance et ancrer le progrès continu dans leurs pratiques courantes.

LOCALISATION

- Les phases individuelles avec le consultant se déroulent dans l'entreprise
- Les phases collectives, dans les locaux des partenaires Performance PME Ciblée répartis sur tous les départements de la Région Rhône-Alpes.

COÛTS ET FINANCEMENT DU DISPOSITIF

Coût total du programme	6 713 € HT
Prise en charge par la Région Auvergne Rhône-Alpes	65 %
Reste à la charge de l'entreprise	2 440 € HT

Ce plan d'action est financé par :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Et coordonné par :



Vous êtes éligible au Plan PME si :

- Vous êtes une entreprise industrielle ou de services à l'industrie,
- Vous avez entre 4 et 250 salariés,
- Vous êtes implanté en Rhône-Alpes,
- Votre CA est inférieur ou égal à 50 millions d'euros ou votre bilan total est inférieur à 43 millions d'euros,
- Vous n'êtes pas filiale à plus de 25% d'une entreprise qui ne correspond pas à ces critères.

CONTACT

Pour intégrer l'action ou pour avoir plus d'informations, **contactez l'interlocuteur de votre zone géographique :**

Eric Michaud : Ain (01), Haute-Savoie (74), Jura (39) – **06 28 75 51 38**

Eric Melisse : Rhône (69) – **06 12 45 58 11**

Alain Fabre : Allier (03) – Ardèche (07) – Cantal (15) – Drôme (26) – Isère (38) – Loire (42) – Haute Loire (43) – Puy de Dôme (63) – Savoie (73) – **07 87 08 98 52**